

Demande d'autorisation pour l'entrée sur les espaces verts de la Copropriété

(À déposer au gardien complétée et signée <u>minimum 7 jours avant la date d'entrée</u> prévue **entrée de 09H00 à 18H00 les jours de semaine non fériés**) <u>NB</u>: Toute dégradation des espaces communs dans le cadre de l'intervention mentionnée donnera lieu à une action de réparation facturée directement au copropriétaire « employeur » / « demandeur ».

DEMANDEUR ET MOTIF DE LA DEMANDE
Copropriétaire Société, prestataire de services Autres :
Identité (nom, prénom) et adresse du copropriétaire ou de la société :
Téléphone portable : Téléphone fixe :
MOTIF: Travaux chez un copropriétaire Travaux, entretien dans les espaces verts Autres :
Date de l'entrée : / 20 Nature des travaux, de l'entretien :
Le motif a déjà fait l'objet d'un échange auprès du Conseil Syndical : Oui Non Non concerné Si oui, auprès de la Commission ou de la personne suivante :
Le motif a fait l'objet d'une validation du Conseil Syndical : Oui Non Non concerné Si oui, auprès de la Commission ou de la personne suivante :
PERSONNEL, MATERIEL, MOYENS, ENGINS
L'entrée dans les espaces verts de personnes est prévue. A cette occasion, des engins motorisés / du matériel de travaux seront-ils utilisés ? Oui Non
Nombre d'engin(s) :
Appuis / déplacement : Sur pneumatiques Chenilles Autre :
Date de la demande : / / 20 Signature du demandeur : (à déposer minimum 7 jours avant la date d'entrée prévue dans la copropriété)
VISA / VALIDATION DU CONSEIL SYNDICAL
Contact complémentaire par téléphone : Oui Non Si oui, date : / / 20
La demande nécessite une validation en réunion : Oui Non Si oui, prochaine date : / / 20
Informations complémentaires :
Autorisation accordée : Oui Non
Nom du représentant du Conseil Syndical :
VISA DU GARDIEN / DE L'ADS
Nom du gardien / ADS :